

Le Conseil des Ministres s'est réuni, en sa séance du jeudi 21 mars 2013, à 10 heures au Conseil Régional de Matam, sous la Présidence du Chef de l'Etat.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a adressé ses vifs remerciements aux populations et aux élus de la région de Matam pour l'accueil chaleureux et exceptionnel accordés à sa délégation et aux membres du Gouvernement.

Dans son intervention, le Chef de l'Etat a rendu un hommage soutenu à nos compatriotes vivant à l'étranger pour leur contribution déterminante au développement économique et social national.

A ce titre, il a requis du Gouvernement

- le renforcement des moyens du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur,
- la mise en œuvre « Un Programme Habitat/Diaspora », afin de faciliter l'accès des immigrés à la propriété foncière et immobilière.
- la création d'une Caisse autonome de Solidarité afin d'optimiser l'effet économique et social des transferts de nos compatriotes, ainsi que l'assistance sociale de l'Etat aux émigrés.
- la mutation du Conseil supérieur des Sénégalais de l'étranger en un Haut Conseil des Sénégalais de l'Etranger, dans l'optique d'une meilleure prise en charge de la représentation électorale de nos compatriotes établis à l'étranger.

Poursuivant sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué, le désenclavement et la nécessité d'une politique intégrée de développement de la Région de Matam, à travers l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, les industries d'extraction et de transformation conformément à sa vision d'un Sénégal émergent, qui repose sur la territorialisation des politiques sectorielles par une valorisation des potentialités régionales.

Sur ce chapitre, le Président de la République a rappelé son ambition de développer les potentialités agropastorales de la vallée, et a engagé le Gouvernement à jeter les bases requises pour faire de Matam un véritable pôle d'agro business.

Le Président de la République, au cours de cette séance, est également revenu sur le développement industriel du Bassin du Fleuve Sénégal. Il a, à ce titre, demandé au Gouvernement d'intégrer la variable environnement dans le développement des industries d'extraction et de transformation installées et de favoriser la création d'emplois locaux. En outre, le Chef de l'Etat a insisté sur le rôle de l'OMVS, comme facteur d'intégration des peuples et de promotion d'un développement durable des localités du Bassin du Fleuve Sénégal..

Dans ce cadre, il a engagé le Gouvernement à activer la mise en œuvre du Système Intégré de Transport Multimodal (SITRAM) qui prévoit, notamment, la réalisation d'un Port Fluvio-maritime à Saint Louis et d'escales fluviales à Richard Toll, Dagana, Cas Cas,

Matam et Bakel.

Le Chef de l'Etat a par ailleurs encouragé les promoteurs à développer des circuits touristiques le long de la Vallée, pour diversifier notre offre et renforcer la vitalité économique des zones concernées.

Il a, au demeurant, rappelé la nécessité de veiller à la qualité des eaux du fleuve, en contrôlant, de façon rigoureuse, les rejets de pesticides et autres produits dangereux.

Poursuivant sur la thématique de l'émergence économique et sociale de la vallée du Fleuve Sénégal, le Président de la République a donné des instructions au Gouvernement de mettre en œuvre un Programme prioritaire de gouvernance territoriale des zones frontalières.

Au titre de ses activités, le Chef de l'Etat a évoqué la visite officielle au Sénégal, du 15 au 19 mars 2013, de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en exprimant toute sa satisfaction pour la qualité exceptionnelle des relations sénégal-marocaines.

Il s'est, en particulier, réjoui des nouvelles perspectives que cette visite ouvre en termes de réalisation de projets de développement dans le cadre d'un partenariat entre les deux pays. Il s'est, enfin, félicité de l'inauguration, au cours du séjour du Souverain Marocain, de la clinique ophtalmologique Mohammed VI et de l'unité de fabrication de médicaments « West Africa Pharma ».

A la suite du Chef de l'Etat le Premier Ministre a rendu compte du conseil interministériel consacré à la région de Matam.

Le diagnostic territorial de cette région a révélé un important potentiel, en dépit des handicaps inhérents à son enclavement.

Des conclusions consécutives à ce diagnostic, il a été retenu la mise en œuvre d'un ambitieux programme de redynamisation et d'émergence de MATAM pour un investissement global d'environ 126 milliards, en vue d'enclaver la région et de valoriser son potentiel agro-sylvo-pastoral.

Le premier Ministre a également entretenu le conseil de la réunion interministérielle sur les semences tenues le 14 mars 2013 et des mesures hardies prises à cette occasion, toutes destinées à garantir la reconstitution du stock semencier à un niveau optimal.

S'agissant particulièrement de la campagne de commercialisation de l'arachide, le premier ministre a informé le conseil de la détermination du Gouvernement à ne tolérer aucun manquement à la réglementation sur l'exportation, mais également à garantir une saine concurrence en la matière.

Le premier Ministre a aussi fait part au Conseil de la réunion interministérielle consacrée à la filière tomate. Les résolutions adoptées à l'issue de cette rencontre devront permettre d'atteindre l'autosuffisance sur ce produit d'ici les deux prochaines années.

Au sujet du plan d'urgence de lutte contre les inondations, le premier ministre a assuré le conseil que les procédures et dispositions appropriées sont en cours, et devraient, sans nul doute, et à échéance due, permettre de satisfaire les attentes exigibles.

A la suite de la communication du Premier Ministre, le Président de la République a attiré l'attention du collège des ministres sur les niches et pratiques de corruption incompatibles avec la dynamique d'ancrage de la bonne gouvernance qui constitue une orientation majeure de sa politique.

Il a, à ce titre réaffirmé, sa volonté ferme et infaillible de lutter et d'éradiquer, surtout au sein de l'administration, toutes pratiques contraires à la loi, quelque soit leur

formed'expression.

Le Chef de l'Etat, après avoir ainsi invité les membres du Conseil à faire sienne cette détermination a procédé à une série d'interpellations respectivement adressées :

- au Premier Ministre sur la réhabilitation du building administratif,
- au ministre chargé de la fonction publique et du travail, sur l'état d'avancement des négociations Etat et syndicats,
- au ministre chargé des infrastructures sur les projets de désenclavement de l'île à Morphil ainsi que sur les projets de ponts entre Matam et Ourossoqui,
- au ministre chargé du budget, sur le règlement de la dette consécutive au loyer des immeubles conventionnés, de même que sur le fonds de contrepartie pour le MCA (Millennium Challenge Account),
- au ministre de l'énergie et des mines sur l'exploitation des phosphates de Matam et sur la situation minière de Sobodala.

Sur ces points précis, les membres du Gouvernement interpellés ont assuré le Conseil des mesures déjà engagées, non seulement pour rester en parfaite cohérence avec les nouvelles orientations de développement, mais aussi et surtout pour préserver la stabilité et la satisfaction urgente des attentes citoyennes.

Le Ministre de l'Energie et des Mines a fait une communication portant sur la politique de développement de la production dans le secteur de l'énergie et le sous secteur de l'électricité. Les orientations dégagées indiquent une rupture avec le plan Takkal et réduisent notre dépendance à l'énergie fossile dans la mesure où elles consacrent à terme l'abandon du diesel et du fuel lourd au profit du charbon, du gaz et des énergies renouvelables.

Cette option forte pour une politique de mix énergétique permettra au Sénégal d'une part d'abandonner les choix risqués et extrêmement coûteux tels que les barges conteneurisées et d'autre part, de mobiliser le secteur privé dans la production d'énergie.

Tirant les conclusions après de riches échanges, le chef de l'Etat a validé les choix stratégiques et adressé ses félicitations au Ministre de l'Energie et des Mines. Le Président de la République l'a en outre exhorté à prendre les dispositions pour finaliser dans les meilleurs délais les discussions avec les partenaires pour le démarrage des projets.

Sur un autre registre, le Président de la République a demandé au Ministre des Infrastructures et des Transports de prendre toutes les dispositions pour la réhabilitation de l'aéroport de Ourossoqui avant la fin 2013.

Au titre des mesures réglementaires le Conseil a adopté le décret portant dénomination de l'Université de Ziguinchor, qui désormais s'appelle Université Assane SECK de Ziguinchor.

Le Conseil adopté les mesures individuelles suivantes

- Madame Mame Anta Coulibaly Diallo professeur principal de classe exceptionnelle matricule de solde 360 027 / H est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de son Excellence Blaise COMPAORE Président du FASO avec résidence à Ouagadougou en remplacement de l'Ambassadeur Mamadou Makhtar GUEYE appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Aliou Ndao FALL juriste est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de son Excellence Monsieur Paul Biya Président de la République du Cameroun avec résidence à Yaoundé en remplacement de l'Ambassadeur Fatou Sarr Ndiaye BA ;
- Monsieur Aubin Jules Marcel SAGNA Administrateur civil matricule de solde 519 006 / G précédemment Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures et des Transports est nommé Secrétaire général du Ministère des Infrastructures et des Transports en remplacement de Monsieur Abdoulaye Mbodj appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mamadou GUEYE Ingénieur de conception en Génie civil est nommé Directeur des Constructions des Palais de Justice et Autres Edifices du Ministère de la Justice en remplacement du Colonel Alioune NDIAYE ;
- Madame Coumba THIAM professeur d'Economie familiale et sociale matricule de solde 77 093 / I est nommée Directrice de la Famille au Ministère de la Femme de l'Enfance et de l'Entreprenariat féminin en remplacement de Madame Soukeye DIEYE admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Mamadou CISSOKHO Technicien en Maintenance industrielle est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre National de Qualification Professionnelle au Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat.

Fait à Matam le 21 Mars 2013

Le Secrétaire Général du Gouvernement

[Revenir](#)